

Ecole Maternelle Publique

9 rue de la Croix Verte 35 310 CHAVAGNE

Tel : 02 99 64 26 31

Mail : ecole.0351817k@ac-rennes.fr

Procès- verbal du conseil d'école **du mardi 4 novembre 2014**

Présents :

Représentant de la Mairie : Monsieur BOUILLON, adjoint à l'Education, l'Enfance et la Jeunesse

Représentants des parents d'élèves : Madame Chevignon, Madame Aveline, Madame Hodbert, Madame Renoir, Madame Kobsch et Monsieur Pont

Enseignants : Mesdames Sandrine Chatel-Richard, Carole Joulaud, Valérie Réauté, Marie Jouneaux, Céline Glémarec et Monsieur Hugues Thomas

Excusés :

Monsieur Olivier Bovyn, Inspecteur de l'Education Nationale

Monsieur André Crocq, Maire de Chavagne

Mesdames Durand et Chappé, représentantes des parents d'élèves

1) Approbation du compte-rendu du conseil d'école du 12 juin 2014 et désignation des secrétaires de séance

Madame Jouneaux sera secrétaire de séance.

Le compte rendu du conseil d'école du 12 juin 2014 est approuvé.

2) Présentation des membres du conseil d'école et son rôle :

*** Élection des représentants de parents d'élèves du vendredi 10 octobre 2014 :**

- Chiffres :

176 électeurs inscrits (187 l'an passé)

86 votants (53 votants l'an passé) → **48,86% de participation** (contre 28% l'an passé) – participation en forte hausse grâce au vote par correspondance

4 postes de titulaires pourvus sur 4 à pourvoir : **Mmes Renoir, Kobsch, Aveline, Hodbert**

4 postes de suppléants pourvus sur 4 à pourvoir : **Mmes Durand, Chevignon et Chappé, et M. Pont**

*** Composition du conseil d'école :**

Les représentants des parents d'élèves

Les représentants de la municipalité : le maire, l'adjoint au maire à l'éducation, à l'enfance et à la jeunesse

D.D.E.N.

L'Inspecteur de l'Education Nationale

Les enseignantes : Sandrine CHATEL-RICHARD, Valérie RÉAUTÉ, Hugues THOMAS, Carole JOULAUD, Marie JOUNEAUX, Céline GLEMAREC

*** Rôle du conseil d'école :**

Se rencontrer entre parents, enseignants et élus, échanger sur les thématiques propres à l'école, faire des propositions sur les questions relevant de la vie de l'école (scolaire et périscolaire).

*** Attributions :**

☞ Vote du règlement intérieur (en référence au règlement départemental)

☞ Propositions sur l'organisation de la semaine

☞ Avis et suggestions sur le fonctionnement et la vie de l'école (actions pédagogiques, utilisation des moyens, activités scolaires, périscolaires et restauration scolaire)

3) Règlement intérieur : lecture et approbation

- Le règlement intérieur a été transmis la semaine précédant le conseil d'école pour lecture. Il n'y a pas eu de remarques de la part des membres du conseil d'école.

Monsieur Bouillon évoque la circulaire du 9 juillet 2014 sur le règlement type départemental. Il sera possible de modifier le règlement intérieur en fonction du prochain règlement départemental.

- Question d'un parent élu sur les APC: Que se passe-t-il entre 16h et 16h45 les lundis et jeudis ? Ces jours-là, à partir de 16h, les enfants participent directement aux activités périscolaires ou rentrent à la maison.

→ Après vote, le règlement intérieur est reconduit.

4) Rentrée scolaire : effectifs et répartition

Effectif de rentrée :

Beaucoup de fluctuation comme à chaque rentrée.

Aujourd'hui, il y a 101 élèves inscrits : 4 TPS, 26 PS, 37 MS et 34 GS

Arrivées prévues en janvier : 5 TPS, 2 PS et 1 MS (8 arrivées)

Il y a moins de PS cette année donc on a pu accueillir davantage de TPS (4 depuis septembre + 5 en janvier)

Il y a eu plus d'une quinzaine de demandes pour une inscription en TPS d'élèves nés en 2012 : le critère de l'âge a été retenu. Nous avons arrêté les listes la 1^{ère} semaine de juin pour pouvoir préparer la rentrée. Les élèves dont les parents se sont manifestés plus tard ou dont les enfants sont nés après le 12 avril sont placés sur une liste d'attente. S'il n'y a pas de désistement pour janvier, nous n'accueillerons que les 9 TPS prévus dès début juin.

La question se pose de communiquer plus largement une date limite pour les inscriptions. Il faut envisager une information via le bulletin municipal.

Après question d'un parent, la directrice rappelle que le critère de propreté toujours pris en compte pour les rentrées de septembre et janvier.

Répartition

Classe orange : 2 TPS, 5 PS et 19 MS (26 élèves)

Classe bleue : 2 TPS, 4 PS et 18 MS (24 élèves)

Classe turquoise : 9 PS et 17 GS (26 élèves)

Classe jaune : 8 PS et 17 GS (25 élèves)

* Classe orange : Céline GLEMAREC (en décharge de direction le mardi et en formation de directeurs un lundi sur deux) et Marie JOUNEAUX pour compléter le service de la directrice

ATSEM : Sylvie LEMALE (jusqu'à fin novembre). Mme Lemale est à disposition des classes l'après-midi.

* Classe bleue : Valérie REAUTE à temps plein

ATSEM : Fabienne CLOLUS. Mme Clolus assure également la surveillance du dortoir pour les élèves des classes jaune et orange.

* Classe turquoise: Carole JOULAUD à temps plein

ATSEM : Fabienne MARQUER. Mme Marquer assure également la surveillance du dortoir pour les élèves des classes bleue et turquoise.

* Classe jaune : le lundi et le mardi Hugues THOMAS ; le jeudi et le vendredi Sandrine CHATEL-RICHARD – en alternance un mercredi sur 2

ATSEM : Helena BERTHELOT (présente seulement le matin)

* Autre personnel de l'école :

Sophie Touchais s'occupe de la gestion de la BCD. Un AVS est présent en classe bleue pour l'accompagnement d'un élève depuis septembre (M. Sachau-Labarre). Une EVS aide à la direction a été nommée sur l'école depuis janvier 2014 et elle sera en poste jusqu'en août prochain (Floranne Chasselin).

5) Les activités périscolaires :

Monsieur Bouillon présente la nouvelle organisation qui a été pensée à partir des constats antérieurs.

Il s'agit de pouvoir proposer des activités plus longues pour avoir un temps plus serein d'activité (l'an passé, les temps étaient trop courts à cause de l'organisation et des déplacements).

- Organisation pour le forfait 1h :

* de 15h45 à 16h15 = les élèves sont répartis en petits groupes

* de 16h15 à 16h45 = goûter puis retour en classe pour la remise aux parents

Taux d'encadrement = 1 adulte pour 12 enfants

- Organisation pour le forfait 2h :

Le goûter est pris dans la cantine puis les élèves rejoignent le centre de loisirs. Projets plus conséquents.

– Déclaration en accueil de loisirs prochainement ce qui entraîne la possibilité de recevoir une aide de la CAF pour les familles

- Un parent élu pose la question de la baisse du coût

- Constat au bout d'un mois :

* Baisse de la fréquentation : moins d'élèves fréquentent les activités périscolaires

* les ATSEM sont dégagées de l'encadrement certains jours

- Intervention des parents d'élèves pour lesquels il serait souhaitable que les ATSEM soient dégagées totalement de l'encadrement des activités périscolaires.

Monsieur Bouillon répond que la continuité des personnels encadrants dans la journée permet que les enfants ne perdent pas leurs repères et soient rassurés, surtout en maternelle.

- Les parents font remarquer qu'il y a moins de travaux de peinture dans les classeurs, moins d'affichage dans les couloirs. Ils déplorent le manque de temps pour la classe des ATSEM en raison du temps dévolu aux TAP

L'équipe enseignante fait des choix en fonction de ce temps de disponibilité des ATSEM et s'adapte.

- Les parents élus demandent le retour à un 4^{ème} temps plein d'ATSEM.

Monsieur Bouillon explique ces choix par des raisons budgétaires.

6) Postes d'ATSEM :

- Remplacement de Sylvie LEMALE qui part à la retraite fin novembre

La directrice questionne Monsieur Bouillon sur le recrutement et demande s'il y aura un tuilage pour le/la nouvel(le) ATSEM.

Monsieur Bouillon précise que le recrutement est lancé (80 candidatures). Cinq personnes ont été retenues pour un premier entretien. Deux personnes non titulaires du concours d'ATSEM seront reçues en entretien le 5 novembre. Le choix sera arrêté en fin de semaine. Un tuilage de quelques jours sera possible.

→ Question des parents élus : Pourquoi les enseignants ne sont-ils pas associés au recrutement des ATSEM pour consultation ? Inquiétude quant à une erreur de recrutement.

→ Réponse de l'Adjoint à l'Education, l'Enfance et la Jeunesse : ceci n'est pas une obligation.

- Personne n'est prévu pour le nettoyage et le rangement en classe jaune à l'issue de la journée : cela a été signalé l'an passé, il n'y a toujours pas de solution.

Monsieur Bouillon précise qu'il va se renseigner et étudier cette demande.

- Les parents d'élèves élus font part de leur inquiétude concernant une ATSEM.

Madame Chatel-Richard prend la parole pour évoquer ces difficultés et pour exprimer l'impact que cela a sur la conduite de classe et pour la mise en œuvre des apprentissages.

La directrice rappelle que la sécurité des élèves est assurée.

Monsieur Bouillon indique qu'il est nécessaire de trouver une solution. Il évoque également la possibilité d'associer la directrice à l'évaluation annuelle des ATSEM.

7) Déroulement des APC

Les Activités pédagogiques complémentaires sont mises en place de 15h45 à 16h30 les mardis et jeudis.

Courte récréation de 15h30 à 15h45 pour marquer une coupure entre le temps scolaire et le périscolaire.

Les enfants sont en petits groupes de 2, 3 ou 4, pris en charge par les enseignants. Ce dispositif concerne les élèves de MS et GS. Le choix a été fait par les enseignants de mettre l'accent en priorité sur le langage (bilan langage) puis pour les élèves qui ont un besoin plus important, il s'agira d'anticiper les difficultés pour faciliter les apprentissages.

8) Subvention APAEP :

L'association des parents d'élèves a versé une subvention en septembre d'un montant de 1980€. Cet argent servira à financer les sorties et les projets de l'année.

L'équipe enseignante tient à remercier l'association de parents.

9) Travaux effectués et à venir

- Les travaux demandés ont été effectués : l'ancienne classe violette a été repeinte (elle est devenue la classe turquoise) ; les coins-jeux des classes bleue et orange ont également été repeints ; l'îlot central de la classe orange a été divisé par deux ; les tracés dans la cour ont été réalisés ; une étagère a été repeinte en classe jaune ; un système de fermeture a été mis en place sur le portail près de la bibliothèque.

Nous remercions la Mairie pour l'ensemble des travaux.

- Le problème du bac à sable n'a pas été réglé. Au vu du document Eduscol sur l'hygiène à l'école, il semble difficile de l'entretenir correctement. La directrice et Monsieur Bouillon doivent se revoir sur le sujet.

- Chauffage dans les dortoirs : avant les vacances, il faisait froid dans les dortoirs car le chauffage n'avait pas été mis dans l'école et qu'il n'y a pas de système indépendant pour chauffer les dortoirs.

Monsieur Bouillon va se renseigner auprès de la responsable des services techniques.

- La salle atelier dans laquelle se trouvent la photocopieuse et une partie du matériel de l'école, qui est aussi la salle de réunion de l'école, sert sur le temps du midi de salle de restauration pour le personnel. L'équipe enseignante souhaite savoir s'il est possible que le repas des personnels se déroule dans l'extension de la cantine des PS.

Monsieur Bouillon va également se renseigner.

10)Présentation des actions annuelles

Cette année, le thème retenu est « les métiers » :

- période 1 : les métiers de l'école
- période 2 : les métiers de proximité (métiers de la santé – le facteur)

- période 3 : les métiers de transport
- période 4 : les métiers de la nature (apiculteur, maraîcher, agriculteur...)
- période 5 : les métiers du futur

- Projet de classes :

* Cycle natation pour les GS au 3^{ème} trimestre (Du 30 mars au 26 juin, le jeudi 14h-14h40)

* Tutorat informatique CM2 /GS le mardi

- Projet musique GS : il n'y aura pas de projet musique avec un intervenant cette année. Ce projet était en rapport avec les métiers. Le projet n'a pas été retenu car il relève de la compétence des enseignants.

- Sorties :

* cinéma la Bobine à Bréal-sous-Montfort en décembre

* visite de la caserne des pompiers de Mordelles

- Bibliothèque :

• BCD : les élèves la fréquentent par petits groupes toutes les semaines avec prêt individuel

• Bibliothèque municipale : nous avons regretté lors du dernier conseil d'école la réduction du nombre de créneaux disponibles pour les classes de maternelle. Depuis la fin septembre, chaque classe se rend toutes les deux semaines à la bibliothèque municipale. Ainsi les MS et les GS sont accueillis le lundi après-midi par Alexandra qui leur lit des histoires en lien avec le thème des métiers. Nous tenons à remercier la Mairie d'avoir pris en compte cette demande. Les parents élus tiennent à souligner la qualité de la collection et du personnel de la bibliothèque de Chavagne.

11) Sécurité

Un exercice incendie a été fait le 2/10/2013 : évacuation en bon ordre au bout de 1 min 28s.

Le son de l'alarme était bas → cela a été signalé à la Mairie.

12) Questions diverses

- Parents d'élèves soulèvent la question de la qualité des repas à la cantine.

Ils s'interrogent sur la composition des menus et sur la qualité des produits. Les parents élus trouvent également le prix du repas élevé.

Monsieur Bouillon annonce la reconstitution d'une « commission menus » dans laquelle seront présents les représentants de la municipalité, les parents élus, les directeurs des écoles. Il soulève aussi la difficulté de travailler les produits frais.

- Demande des parents élus de transmettre un trombinoscope dans les cahiers pour que les parents d'élèves repèrent leurs représentants.

- Les parents élus remercient l'équipe enseignante pour l'ouverture du 2^{ème} dortoir.

Signature de la directrice :

Céline Glémarec

Signature de la secrétaire de séance :

Marie Jouneaux